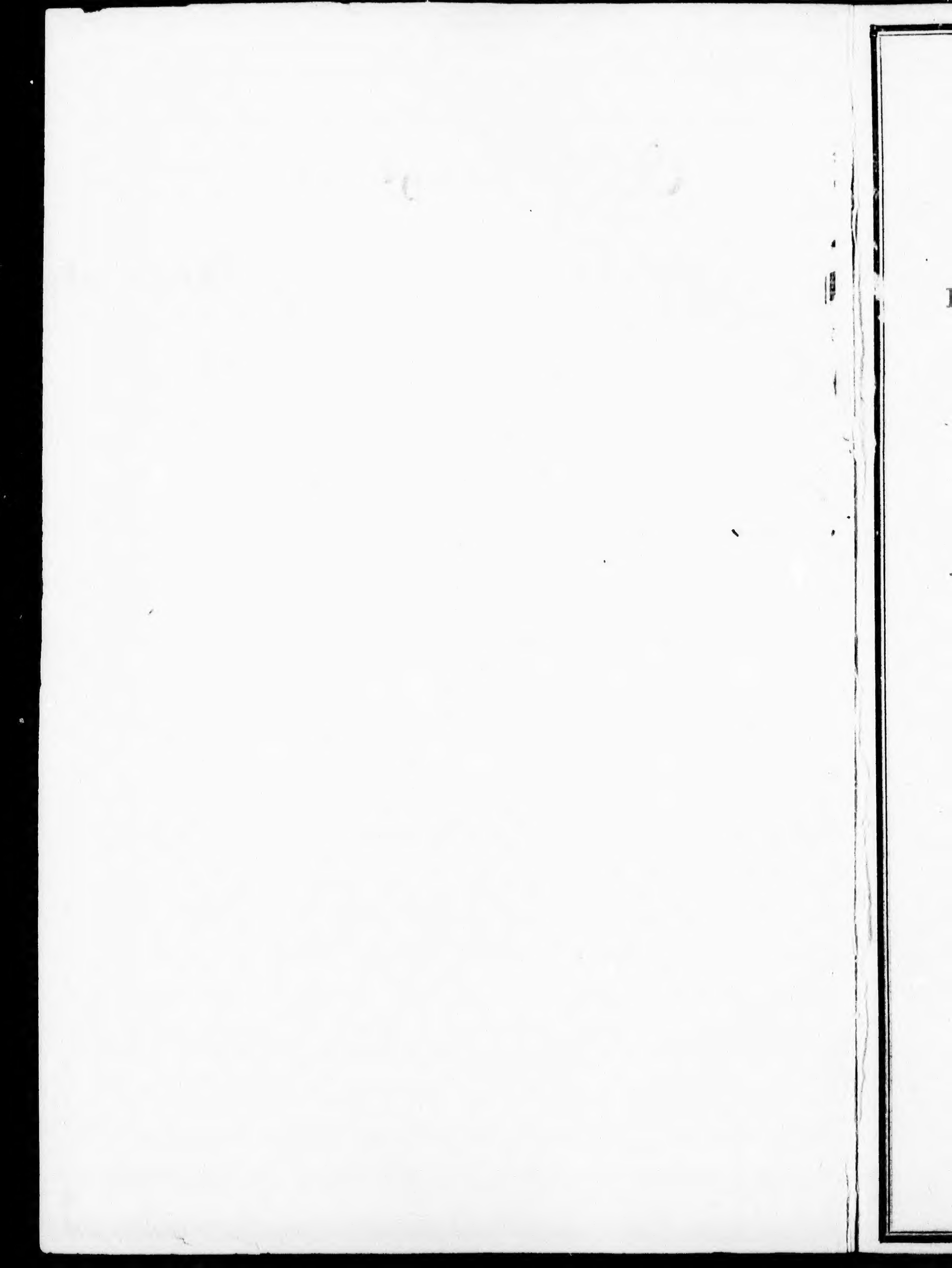


CÉRÉMONIAL

POUR

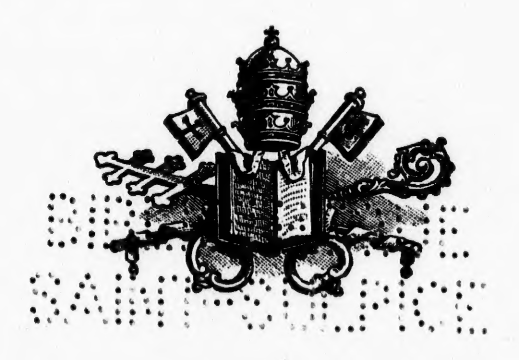
L'ENTRÉE DES POSTULANTES, LA VÊTURE ET LA PROFESSION

DES

SŒURS DE LA CHARITÉ,

ADMINISTRATRICES DE L'HOPITAL-GENERAL DE MONTREAL

DITES-VULGAIREMENT SŒURS-GRISES.



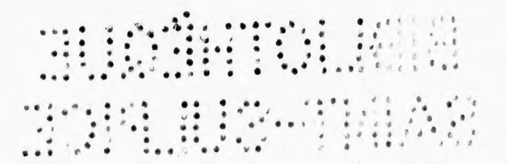
HÔPITAL-GÉNÉRAL DE MONTRÉAL,

1881.

IMPRIMATUR:

Marianopoli. 10 Février, 1877.

✠ EDUARDUS CAR. EP. MARIANOPOLITANUS.



APPROBATION

DE

MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE MONTRÉAL.

IGNACE BOURGET, PAR LA GRACE DE DIEU ET DU SIÉGE APOSTOLIQUE, EVÊQUE DE MONTRÉAL, etc., etc.

Nous avons vu le Cérémonial en usage dans la Communauté des Sœurs de la Charité, Administratrices de l'Hôpital-Général de cette Ville ; et nous étant assuré qu'il était en tout conforme aux livres Liturgiques, approuvés par la sainte Eglise Romaine, quant à tout ce qui est proprement du Rit, Nous l'approuvons de nouveau, et Nous voulons que l'on s'y conforme en tous points, avertissant, au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, tous ceux et celles que cela regarde, qu'ils peuvent espérer avec confiance les grâces les plus précieuses et les plus abondantes, s'ils s'appliquent à observer avec zèle et affection les plus petites cérémonies, qu'ils doivent toujours regarder comme très-grandes, puisque chacune honore souverainement la Divine Majesté.

Donné à Montréal, au Mont St. Joseph, le neuf Mars, mil huit cent cinquante-huit, sous notre seing et sceau, et le contre-seing de notre Secrétaire.

[Signé] ✠ IG : EVEQUE DE MONTREAL.

Lieu ✠ du sceau.

PAR MONSEIGNEUR,

J. O. PARÉ, CHAN. SECRÉTAIRE.

da
de

en
le

tu
c

d
C
l
a

r
S
c

CÉRÉMONIAL

POUR

L'ENTRÉE DES POSTULANTES, LA VÊTURE

ET LA PROFESSION

DES

SŒURS DE LA CHARITÉ.

ENTRÉE DES POSTULANTES

La cérémonie de l'entrée des Postulantes au Noviciat se fait dans la salle du Noviciat, sans aucun éclat, en présence seulement des Novices et des parents de la nouvelle Postulante.

Au jour et à l'heure fixés pour cela, les Novices se réunissent en leur salle commune et se placent, chacune selon son rang, leurs robes basses.

La nouvelle Postulante revêtue de l'habit commun aux Postulantes, étant allée se présenter à la Supérieure, celle-ci la conduit au Noviciat dans la compagnie de ses parents.

Tous se mettent alors à genoux : la Supérieure, ayant à côté d'elle la nouvelle Postulante, commence la récitation du *Veni Creator Spiritus*, qui est récité à deux chœurs : on dit ensuite l'*Ave Maria*, les Versets *Emitte Spiritum etc.* et *Ora pro nobis etc.* avec les Répons et Oraisons qui correspondent.

Ces prières étant dites, on se lève : la nouvelle Postulante reçoit le baiser de paix de la Supérieure, de la Maîtresse, de la Sous-Maîtresse et ensuite de toutes les Novices et Postulantes : et dès lors elle prend sa place parmi celles-ci.

CÉRÉMONIAL DE LA VÊTURE.

C'est à Monseigneur l'Évêque à faire la cérémonie de la Vêture comme celle de la Profession ; car c'est à lui qu'il appartient de faire la bénédiction et la consécration des Vierges. Mais il peut commettre ce soin au Supérieur de la Communauté ou à un autre Prêtre, que lui seul peut déléguer à cet effet.

La cérémonie de la Vêture se fait toujours à la salle de Communauté, en présence seulement des Sœurs Professes et du Noviciat : on y admet cependant les parents et les bienfaiteurs des Postulantes, qui seraient du Clergé ou dans l'état religieux ; les séculiers n'y sont point admis.

Quoiqu'il soit à désirer que cette cérémonie se fasse le matin avant la Messe, elle pourra cependant être faite à quelque autre heure du jour que ce soit, quand les Supérieurs jugeront nécessaire ou convenable.

On aura soin de préparer d'avance, dans la salle où doit se faire la cérémonie de la Vêture, tout ce qui sera nécessaire. On placera sur le petit autel, s'il y en a un, ou sur une table couverte d'une nappe convenable, un crucifix et au moins deux chandeliers garnis de cierges, que l'on allumera pour la cérémonie.

Devant cet autel ou cette table on étendra un tapis, et on y disposera des siéges convenables pour le Célébrant et les Prêtres assistants.

Sur l'autel ou sur la table, à droite, on mettra un bénitier avec son goupillon, et un rituel ou autre livre contenant les litanies des Saints.

Auprès de l'autel, à droite, on placera sur une petite table ou crédence, couverte d'un tapis, les vêtements Religieux, qui doivent être bénits.

Enfin, on préparera dans une chambre, proche de la salle de Communauté, une étole de la couleur du jour, avec les habits de chœur, dont doivent se revêtir l'Officiant et les Prêtres assistants, ainsi que quelques cérémoniaux.

ORDRE DE LA VÊTURE.

A l'heure fixée pour la cérémonie, les Sœurs Professes et les Novices étant réunies en la salle de Communauté, chacune y prend sa place selon son rang.

Les Postulantes, qui doivent recevoir le saint Habit, se placent devant l'autel, à quelques pas de distance, chacune tenant un cierge allumé à la main : la Supérieure se place à leur droite, et la Maîtresse des Novices à leur gauche.

Tout étant prêt, l'Officiant revêtu de l'habit de chœur et de l'étole, se rend, précédé du Clergé et accompagné des deux Assistants, au lieu de la cérémonie.

Après une inclination profonde à la croix, on se met à genoux, et l'Officiant commence sans chant l'hymne *Veni Creator, etc.* Les Assistants poursuivent la première strophe avec lui : les Sœurs disent ensuite du même ton la seconde strophe, et l'on continue ainsi à deux chœurs.

HYMNE.

VENI, creator Spiritus,
Mentes tuorum visita,
Imple superna gratia
Quæ tu creasti pectora.

Qui diceris Paraclitus,
Altissimi donum Dei,
Fons vivus, ignis, charitas,
Et spiritalis unctio.

Tu septiformis munere,
Digitus Paternæ dexteræ,
Tu rite promissum Patris,
Sermone ditans guttura.

Accende lumen sensibus,
Infunde amorem cordibus,
Infirma nostri corporis,
Virtute firmans perpeti.

Hostem repellas longius,
Pacemque dones protinus:
Ductore sic te prævio,
Vitemus omne noxium.

Per te sciamus da Patrem,
Noscamus atque Filium,
Teque utriusque Spiritum
Credamus omni tempore.

Deo Patri sit gloria, Ejusque soli Filio,
Cum Spiritu Paraclito, In saeculorum
saecula. Amen

Dans le temps paschal, au lieu de la Doxologie précédente, on dit:

Deo Patri sit gloria,
Et Filio qui à mortuis,
Surrexit, ac Paraclito,
In sæculorum sæcula. Amen.

Après l'Hymne, l'Officiant dit avec les Assistants les Antiennes suivantes: puis il dit ensuite les Versets et

Oraisons qui correspondent ; et tout le monde répond à ces prières.

A LA SAINTE CROIX.

Ant. Per signum Crucis de inimicis nostris libera nos, Deus noster.

A LA TRÈS-SAINTE VIERGE.

Ant. Memorare, o piissima Virgo Maria, non esse auditum à sæculo quemquam ad tua currentem præsidia, tua implorantem auxilia, tua petentem suffragia, esse derelictum. Ego tali animatus confidentia, ad te, Virgo virginum Mater, curro ; ad te venio ; coram te gemens peccator assisto ; noli, Mater Verbi, verba mea despicere ; sed audi propitia, et exaudi. ℟. Amen.

AUX SAINTS ANGES.

Ant. Sancti Angeli, custodes nostri, defendite nos in prælio, ut non pereamus in tremendo judicio.

A SAINT JOSEPH.

Ant. Ave Joseph, fili David, juste, vir Mariae de quâ natus est Jesus. Sancte Joseph, pater Jesu Christi, ora pro nobis peccatoribus, nunc et in hora mortis nostrae. *Rx.* Amen

quem

℣. Emitte Spiritum tuum et creabuntur ;
℟. Et renovabis faciem terræ.

℣. Omnis terra adoret te et psallat tibi;
℟. Psalmum dicat nomini tuo, Domine.

℣. Ora pro nobis, sancta Dei Genitrix;
℟. Ut digni efficiamur promissionibus Christi.

℣. Angelis suis Deus mandavit de te,
℟. Ut custodiant te in omnibus viis tuis.

℣. Constituit eum dominum domus suæ;
℟. Et principem omnis possessionis suæ.

℣. Dominus vobiscum:
℟. Et cum spiritu tuo.

L'Officiant se lève pour dire les Oraisons suivantes :

OREMUS.

DEUS, qui corda fidelium Sancti Spiritus illustratione docuisti; da nobis in eodem Spiritu recta sapere, et de ejus semper consolatione gaudere.

PERPETUA nos, quæsumus, Domine, pace custodi, quos per lignum sanctæ Crucis redimere dignatus es.

DEFENDE, quæsumus, Domine beatâ Mariâ semper Virgine intercedente, istam ab omni adversitate familiam; et toto corde tibi prostratam ab hostium propitius tuere clementer insidiis.

DEUS, qui miro ordine Angelorum ministeria hominumque dispensas, concede propitius, ut à quibus tibi ministrantibus in cœlo semper assistitur, ab his in terra vita nostra muniatur.

Sanctissimæ Genitricis tuæ Sponsi, quæsumus, Domine, meritis adjuvemur; ut quod possibilitas nostra non obtinet, ejus nobis intercessione donetur. Qui vivis et regnas in sæcula sæculorum. ℟. Amen.

Les Oraisons dites, l'Officiant s'assied tourné vers l'assemblée; et les Postulantes étant à genoux devant lui, il les interroge comme il suit, la tête couverte de la barrette.

D. – Mes filles que demandez-vous?

R. – Monseigneur (*ou* mon Père,) nous demandons d'être revêtues du saint Habit des Sœurs Hospitalières de cette Maison, pour porter la livrée de Jésus-Christ, et le servir dans la personne des Pauvres.

D. – Est-ce de tout votre cœur et en esprit de foi que vous demandez cette grâce?

R. – Oui, Monseigneur, (*ou* mon Père); c'est parce que nous en connaissons l'excellence et les avantages spirituels qui y sont attachés.

D. – Croyez-vous pouvoir honorer la vocation à laquelle vous aspirez, et soutenir les obligations que cet état vous impose?

R. – Nous en avons la volonté et le désir; et nous espérons obtenir cette grâce, de la miséricorde de Dieu, par l'exemple des Sœurs et le secours de leurs prières.

Alors l'Officiant, la tête découverte, se lève de son siége et donne la bénédiction aux Postulantes en disant :

Quod Deus incæpit ✠ ipse perficiat!

℟. Amen.

Puis, s'étant tourné du côté du [illegible], il fait la bénédiction des Habits en la manière suivante :

℣. Adjutorium nostrum in nomine Domini,
℟. Qui fecit cœlum et terram.

℣. Dominus vobiscum :
℟. Et cum spiritu tuo.

OREMUS.

Deus æternorum bonorum fidelissime promissor, certissime persolutor, qui vestimentum salutis et indumentum æternæ jucunditatis tuis fidelibus promisisti, clementiam tuam suppliciter exoramus, ut hæc indumenta, humilitatem cordis et contemptum mundi significantia, quibus famulæ tuæ sancto visibiliter sunt informandæ proposito, propitius bene ✠ dicas ; ut beatæ castitatis habitum, quem, te inspirante, suscipiunt, te protegente custodiant ; et quas venerandæ vestibus promissionis induis temporaliter, beata facias immortalitate vestiri. Per Dominum nostrum Jesum-Christum Filium tuum, qui tecum vivit et regnat, in unitate Spiritus sancti Deus, per omnia sæcula sæculorum. ℟. Amen.

Oremus.

Domine Deus, bonarum virtutum dator, et omnium benedictionum largus infusor, te obnixis precibus deprecamur, ut has vestes bene ✠ dicere, et sancti ✠ ficare digneris, quas famulæ tuæ pro indicio cognoscendæ religionis induere se volunt; ut inter reliquas feminas tibi cognoscantur dicatæ. Per Christum Dominum nostrum. ℟. Amen.

Oremus.

Exaudi, omnipotens Deus, preces nostras; et has vestes, quas famulæ tuæ ad seipsas operiendas exposcunt, uberrimæ benedictionis imbre perfunde, sicut perfudisti oram vestimentorum Aaron benedictione unguenti, profluentis à capite in barbam; et sicut benedixisti vestes omnium religiosorum tibi per omnia placentium, ita eas bene ✠ dicere, et sancti ✠ ficare digneris: ac præsta, clementissime Pater, ut supradictis famulabus tuis sint hæ vestes salutis protectio, hæ cognitio religionis, hæ initium sanctitatis, hæ contra omnia tela inimici robusta defensio, ut centesimi muneris opulentia, perseverante continentiâ, ditentur. Per Christum Dominum nostrum. ℟. Amen.

L'Officiant asperge d'eau bénite les Habits; puis il se retourne et s'assied.

Cependant les Postulantes, après avoir remis leurs cierges à la Sœur chargée de les recueillir, s'avancent deux à deux vers l'Officiant, pour recevoir de lui, l'une après l'autre, leur saint

Habit. L'Officiant étant assis, les deux premières, après avoir fait une inclination profonde, (ou la génuflexion si c'est l'Évêque du lieu qui officie), se mettent à genoux; les autres demeurent debout.

L'Officiant reçoit alors successivement de l'un des Prêtres Assistants les vêtements bénits, et les présente à chaque Postulante en disant pour chacune les paroles suivantes :

INDUAT te Dominus novum hominem, qui secundum Deum creatus est in justitia et sanctitate veritatis.

Les Postulantes en recevant leur robe la baisent avec respect. Lorsque les deux premières ont ainsi reçu leur saint habit, elles se relèvent et se retournant un peu l'une vers l'autre, elles se rangent sur le côté à droite et à gauche des deux Postulantes qui les suivent; et après avoir fait avec celles-ci une inclination profonde, ou la génuflexion selon ce qui est dit plus haut, elles retournent à leur place, où elles demeurent debout jusqu'à ce que toutes les Postulantes aient reçu successivement leur habit, de la même manière et dans le même ordre.

Alors, à un signal donné, elles font toutes ensemble l'inclination profonde, et se retirent, deux à deux, à la suite de la Supérieure et de la Maîtresse des Novices, dans un appartement séparé pour se revêtir de leur saint habit.

Pendant ce temps-là, l'Officiant à genoux dit à haute voix les Litanies des Saints, auxquelles tous répondent.

Les Novices, étant revêtues du saint habit, rentrent dans la salle dans le même ordre qu'elles en sont sorties, et se rendent à la place qu'elles occupaient au commencement de la cérémonie, où elles se mettent à genoux après avoir fait ensemble à la Croix un salut convenable, et reprennent leur cierge allumé.

L'Officiant dit alors les Versets et Oraisons qui suivent :

℣. Exultabunt Sancti in gloriâ;
℟. Lætabuntur in cubilibus suis.

℣. Confirma hoc, Deus, quod operatus es in nobis,
℟. A templo sancto tuo, quod est in Jerusalem.

℣. Domine, exaudi orationem meam;
℟. Et clamor meus ad te veniat.

℣. Dominus vobiscum:
℟. Et cum spiritu tuo.

OREMUS.

OMNES Sancti tui, quæsumus, Domine, nos ubique adjuvent: ut dum eorum merita recolimus patrocinia sentiamus.

L'Officiant se tourne du côté des Novices pour dire l'Oraison suivante:

EXAUDI, Domine, preces nostras, et super has famulas tuas Spiritum tuum bene ✠ dictionis emitte; ut cælesti munere ditatæ, et tuæ majestatis gratiam possint acquirere, et bene vivendi aliis exemplum præbere. Per Christum Dominum nostrum. ℟. Amen.

L'Officiant s'asseyant ensuite, pourra faire aux Novices ou à la Communauté assemblée telle exhortation qu'il jugera à propos, ou dire seulement aux Novices ce qui suit.

Vous devez, mes filles, bénir et remercier Notre-Seigneur de la grâce que vous venez de recevoir, et vous devez désormais soutenir par une conduite sainte et modeste la dignité et la simplicité de l'habit dont vous voilà revêtues.

Puis en se levant de son siége, l'Officiant donnera de la main la bénédiction à toute l'Assemblée; et après avoir récité le *Sub tuum*, il se rendra aussitôt à l'Église pour y célébrer la sainte Messe.

CE QUI SE PRATIQUE APRÈS LA VÊTURE.

La cérémonie de la Vêture étant achevée, et l'Officiant avec le Clergé étant sortis de la salle de Communauté, les Sœurs se mettent aussitôt en marche deux à deux, pour se rendre processionnellement à l'Église. Les nouvelles Novices marchent en tête, chacune portant en main son cierge allumé, et d'un pas lent et modeste. On entre à l'Église par la grande porte, et chacune se rend à sa place en suivant son rang, pour entendre la sainte Messe.

Les nouvelles Novices déposent pendant la Messe leur cierge devant elles : elles doivent communier à la Messe avant la Supérieure et les autres Sœurs, immédiatement après les nouvelles Professes, si une cérémonie de Profession avait lieu le même jour.

Après l'action de grâces, lorsque les prières accoutumées ont été récitées, la Supérieure donne le signal, et toutes se levant font la génuflexion ; et on se met en marche pour retourner à la salle de Communauté dans le même ordre et par le même chemin qu'on en est venu.

Toutes les Sœurs Professes et Novices doivent s'y rendre, à moins d'un empêchement légitime et d'une permission expresse de la Supérieure, pour assister à la cérémonie de la consécration que les nouvelles Novices doivent faire d'elles-mêmes au Père Éternel, ainsi qu'au baiser de paix qui doit terminer la cérémonie de la Vêture.

En arrivant à la salle de Communauté, les Sœurs s'y placent comme à la cérémonie de la Vêture.

Les nouvelles Novices vont se mettre aussitôt à genoux devant l'autel ou le tableau du Père Éternel.

La Supérieure et la Maîtresse des Novices se placent à côté d'elles, la première à droite, la seconde à gauche.

A un signal donné, toutes se mettent à genoux : la Supérieure commence alors la strophe *Monstra te esse Matrem* etc., que toutes les Sœurs continuent avec elle, et que l'on dit trois fois.

Aussitôt après, les Novices à genoux et tenant toujours en main leur cierge allumé, récitent toutes ensemble, et à haute voix la formule de consécration suivante :

Père Eternel, je me consacre à vous et me donne à la très-sainte Vierge, votre Fille bien aimée et ma vraie Mère, pour pratiquer par Elle et avec Elle, l'Obéissance et la Charité, qui doivent régner parmi vos enfants.

Au nom du Père, et du Fils, et du Saint Esprit. Ainsi soit-il

Cette consécration étant faite, chaque Novice éteint son cierge et le remet entre les mains de quelqu'une des Sœurs.

La Supérieure se levant, toutes les Sœurs se lèvent aussi : alors les nouvelles Novices, l'une après l'autre, chacune à son rang, se présentent à la Supérieure, qui leur donne successivement le baiser de paix : puis elles parcourent les rangs, dans le même ordre en commençant par le côté de la Supérieure, pour recevoir le baiser de paix de toutes les Sœurs, qui doivent demeurer à leur place jusqu'à la fin de la cérémonie.

Les Novices ayant ainsi parcouru tous les rangs, vont se remettre auprès de la Supérieure : celle-ci donnant alors un signal, toutes se mettent à genoux, et l'on termine par la récitation du *Sub tuum, etc.*



CÉRÉMONIAL DE LA PROFESSION.

La cérémonie de la Profession se fait ordinairement à l'Église, *intra Missam:* on ne pourra la faire en un autre temps et un autre lieu qu'avec dispense de l'Évêque.

Elle commence le plus ordinairement à 7½ heures du matin.

On dit la Messe du jour, à moins que la Rubrique ne permette de dire ce jour-là une Messe votive: dans ce cas, on dit la Messe votive *De sanctâ Cruce.* On ajoute toujours à la Collecte propre de la Messe l'Oraison *Pro Virginibus,* sous une même conclusion.

Deux Prêtres en habit de chœur assistent l'Officiant pendant la cérémonie de la Profession; mais ils ne doivent point l'assister pendant la Messe, à moins que ce ne soit un Évêque qui officie.

Pendant la cérémonie de la Profession ils se tiennent à droite et à gauche de l'Officiant, pour le servir: ils peuvent s'asseoir pendant l'exhortation et pendant que les Novices prononcent leurs vœux; mais ils doivent toujours être debout pendant que l'Officiant accomplit quelque fonction, lors même qu'il serait assis.

Le Saint Sacrement ne doit point demeurer à l'Autel où se fait la cérémonie de la Profession; c'est pourquoi la sœur Sacristine priera Mr. le Chapelain de le transporter à un autre autel avant la cérémonie. Avec le calice, que la sœur Sacristine aura soin de préparer d'avance pour être placé sur la crédence avant la cérémonie, elle préparera aussi un ciboire avec quelques hosties, pour être consacrées à la Messe de la Profession et être distribuées

aux nouvelles Professes et aux autres personnes qui communieraient.

Elle mettra aussi sur la crédence le bénitier et son goupillon, avec le Cérémonial de la Profession. Sur une autre petite crédence ou table placée près de l'autel, du côté de l'Épître, elle déposera dans un bassin les vêtements de tête qui doivent être bénits pour les nouvelles Professes, et dans un autre bassin plus petit les croix et anneaux qui seront bénits et donnés aux Professes.

On disposera près de l'autel un fauteuil, pour être placé en temps opportun par un servant, sur le marche-pied de l'autel, toutes les fois que l'Officiant devra s'asseoir. La sœur Sacristine aura eu soin aussi d'étendre un tapis en dehors du sanctuaire, devant le grand autel, et d'y disposer les siéges et les prie-Dieu destinés à celles qui doivent faire Profession, ainsi qu'à la Supérieure et à la Maîtresse des Novices ; et on tiendra la porte de la balustrade du sanctuaire entièrement ouverte pendant toute la cérémonie de la Profession : on ne la fermera qu'après l'Évangile de la Messe.

La Messe de la profession sera toujours servie par deux Clercs ; on aura aussi deux autres Clercs pour faire l'office de porte-flambeaux. De plus, si c'est un Evêque qui officie, on aura un nombre suffisant d'autres Servants pour porter les insignes de l'Evêque, c'est-à-dire, la crosse, la mitre et le bougeoir.

ORDRE DE LA PROFESSION.

Si les Sœurs ne sont déjà réunies à la salle de Communauté, pour une cérémonie de Vêture, elles s'y assemblent dès que la cloche annonce l'heure de la Messe et de la Cérémonie.

A un signal donné, on se rend à l'Eglise dans l'ordre et de la manière accoutumés : les Novices qui doivent faire profession marchent en tête un cierge allumé à la main, précédées toutefois des nouvelles Novices, si une cérémonie de Vêture avait eu lieu. On entre à l'Eglise par la grande porte : en arrivant les Novices

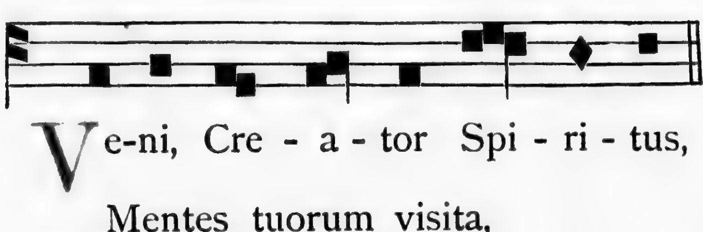
qui doivent faire profession se mettent aux places qui leur ont été préparées, devant la porte du sanctuaire ; les autres Sœurs qui les suivent processionnellement se rendent à leurs places chacune selon son rang, la Supérieure et la Maîtresse prennent les places qui leur sont préparées auprès des Novices, la première à leur droite et la seconde à leur gauche.

Après quelques courts moments d'adoration, les Sœurs entonnent à l'orgue et chantent d'un ton solennel l'Antienne à la Sainte Croix : *O Crux, splendidior cunctis. etc*

Cependant l'Officiant s'étant revêtu des ornements sacrés, se rend à l'autel et commence la Messe.

Ayant dit le Graduel jusqu'à l'*Alleluia* exclusivement, ou bien le Trait ou la Prose, jusqu'au dernier verset ou la dernière strophe exclusivement, il descend au bas de l'autel ; il se met à genoux, ayant à ses côtés les deux Prêtres Assistants, et il entonne d'un ton solennel le *Veni Creator*, qui est continué et chanté par les Sœurs. On est à genoux seulement pendant la première strophe ; le reste du temps on est debout.

HYMNE.



Mentes tuorum visita,
Imple superna gratia
Quæ tu creasti pectora.

Qui diceris Paraclitus,
Altissimi donum Dei,

Fons vivus, ignis, charitas,
Et spiritalis unctio.
  Tu septiformis munere,
Digitus Paternæ dexteræ,
Tu rite promissum Patris,
Sermone ditans guttura.

  Accende lumen sensibus,
Infunde amorem cordibus,
Infirma nostri corporis,
Virtute firmans perpeti.

  Hostem repellas longius,
Pacemque dones protinus:
Ductore sic te prævio,
Vitemus omne noxium.

  Per te sciamus da Patrem,
Noscamus atque Filium,
Teque utriusque Spiritum
Credamus omni tempore.

Deo Patri sit gloria, Ejusque soli Filio, Cum Spiritu Paraclito, In saeculorum saecula. Amen

Dans le temps paschal, au lieu de la Doxologie précédente, on dit:

  Deo Patri sit gloria,
Et Filio qui a mortuis
Surrexit, ac Paraclito,
In sæculorum sæcula. Amen.

L'Hymne finie, l'Officiant chante le Verset et l'Oraison qui suivent :

℣. Emitte Spiritum tuum et creabuntur ;
℟. Et renovabis faciem terræ.

OREMUS.

DEUS, qui corda fidelium Sancti Spiritus illustratione docuisti; da nobis in eodem Spiritu recta sapere, et de ejus semper consolatione gaudere. Per Christum Dominum nostrum. ℟. Amen.

L'Officiant demeurant debout récite avec ses Assistants les Antiennes, Versets et Oraisons suivants :

A LA SAINTE CROIX.

Ant. Per signum Crucis de inimicis nostris libera nos, Deus noster.

A LA TRÈS-SAINTE VIERGE.

Ant. Memorare, o piissima Virgo Maria, non esse auditum à sæculo quemquam ad tua currentem præsidia, tua implorantem auxilia, tua petentem suffragia, esse derelictum. Ego tali animatus confidentia, ad te, Virgo virginum Mater, curro ; ad te venio ; coram te gemens peccator assisto ; noli, Mater Verbi, verba mea despicere ; sed audi propitia, et exaudi. ℟. Amen.

AUX SAINTS ANGES.

Ant. Sancti Angeli, custodes nostri, defendite nos in prælio, ut non pereamus in tremendo judicio.

A SAINT JOSEPH

Ant. Ave Joseph, fili David, juste, vir Mariae de quâ natus est Jesus. Sancte Joseph, pater Jesu Christi, ora pro nobis peccatoribus, nunc et in hora mortis nostrae. *Rx.* Amen

iem

℟. Omnis terra adoret te et psallat tibi;
℣. Psalmum dicat nomine tuo, Domine.

℟. Ora pro nobis, sancta Dei Genitrix;
℣. Ut digni efficiamur promissionibus Christi.

℟. Angelis suis Deus mandavit de te,
℣. Ut custodiant te in omnibus viis tuis.

℟. Constituit eum dominum domus suæ;
℣. Et principem omnis possessionis suæ.

℟. Dominus vobiscum:
℣. Et cum spiritu tuo.

OREMUS.

PERPETUA nos, quæsumus, Domine, pace custodi, quos per lignum sanctæ Crucis redimere dignatus es.

DEFENDE, quæsumus, Domine, beatâ Mariâ semper Virgine intercedente, istam ab omni adversitate familiam; et toto corde tibi prostratam ab hostium propitius tuere clementer insidiis.

DEUS, qui miro ordine Angelorum ministeria hominumque dispensas, concede propitius, ut à quibus tibi ministrantibus in cœlo semper assistitur, ab his in terra vita nostra muniatur.

SANCTISSIMÆ Genitricis tuæ Sponsi, quæsumus, Domine, meritis adjuvemur; ut quod possibilitas nostra non obtinet, ejus nobis intercessione donetur. Qui vivis et regnas in sæcula sæculorum. ℟. Amen.

Ces prières étant achevées, l'Officiant s'assied, tourné du côté des Novices; et il leur fait, s'il le trouve bon, une courte exhortation: après laquelle, les Novices conduites par la Supérieure et la Maîtresse des Novices, viennent se mettre à genoux devant lui au pied de l'autel.

L'Officiant les interroge alors toutes ensemble en la manière qui suit:

D. – Mes filles que demandez-vous?

R. – Monseigneur (*ou* mon Père,) nous demandons humblement qu'il nous soit permis de nous consacrer entièrement à Dieu, pour servir avec fidélité tous les jours de notre vie, Jésus-Christ en la personne des Pauvres, en esprit de foi et de charité, selon les Constitutions et usages de cette Communauté.

D. – Avez-vous bien compris, mes filles, toute l'importance de la démarche que vous voulez faire? Avez-vous fait attention, qu'en prenant Jésus-Christ pour votre partage, c'est à un Epoux de sang, c'est à un homme de douleur que vous vous unissez; que pour lui plaire, vous serez obligées, plus spécialement que jamais, de vivre dans une constante mortification de vos passions et de vos sens, dans un continuel renoncement à

vous-mêmes, dans une entière soumission d'esprit et de cœur aux volontés d'autrui : en un mot, qu'il faudra renoncer à toutes choses, sans vous réserver même le droit de vous plaindre, au milieu des plus grandes humiliations et des plus grandes souffrances ; mais qu'il faudra, au contraire, porter généreusement votre croix, tous les jours de la vie ; et, à l'exemple de Jésus-Christ, faire, s'il est nécessaire, votre dernier sacrifice sur l'autel de la croix ?......... Sont-ce là vos sentiments ?

R. – Oui, Monseigneur, (*ou* mon Père) ; il est vrai que, si nous n'avions à compter que sur nous-mêmes, nous en serions effrayées : mais nous espérons que le Seigneur, qui nous appelle, secondera notre bonne volonté, et soutiendra notre faiblesse.

D. – Il est vrai, mes filles, que vous serez désormais à la source des grâces, et que tout dépendra de votre fidélité.... Vous êtes donc déterminées à prendre ces saints engagements ?

R. – Oui, Monseigneur, (*ou* mon Père) ; et nous réclamons humblement pour cela votre permission et le secours de vos prières.

L'Officiant ajoute aussitôt : Deo gratias.

Et sur le champ, toute l'assemblée se tenant debout, l'Officiant se lève, et tourné du côté des Novices il dit à haute voix ou chante ce qui suit:

℣. Mittat vobis Dominus auxilium de sancto ;
℟. Et de Sion tueatur vos.

℣. Domine, exaudi orationem meam.
℟. Et clamor meus ad te veniat.
℣. Dominus vobiscum.
℟. Et cum Spiritu tuo.

OREMUS.

Da, quæsumus, omnipotens Deus, ut hæ famulæ tuæ, quæ pro spe retributionis æternæ tibi Domino Deo desiderant consecrari, plena fide, animoque in sancto proposito permaneant. Tribue eis, Domine, humilitatem, castitatem, obedientiam, charitatem, et omnium bonorum operum quantitatem; ut ad meritum æternæ gloriæ possint pervenire. Per Christum Dominum nostrum. ℟. Amen.

L'Officiant se tourne ensuite vers l'autel, et après avoir fait une inclination à la croix, il se rend au coin de l'Epître pour faire la bénédiction des *Coiffes* et autre Vêtements de tête, en la manière qui suit :

℣. Dominus vobiscum :
℟. Et cum spiritu tuo.

OREMUS.

Suppliciter te, Domine, rogamus, ut super has vestes ancillarum tuarum capitibus imponendas, bene ✠ dictio tua benigna descendat, et sint hæ vestes benedictæ, consecratæ, immaculatæ, et sanctæ. Per Christum Dominum nostrum. ℟. Amen.

OREMUS.

Caput omnium fidelium, Deus, et totius corporis salvator, hæc capitis operimenta quæ famulæ

tuæ propter tuum tuæque Genitricis beatissimæ Virginis Mariæ amorem, suis capitibus sunt impositura dexterâ tuâ sancti✠fica; et hoc, quod per illa mystice datur intelligi, tua semper custodia, corpore pariter, et animo incontaminato custodiant; ut, quando ad perpetuam sanctorum remunerationem venerint, cum prudentibus et ipsæ virginibus præparatæ, te perducente, ad sempiternæ felicitatis nuptias introire mereantur. Qui vivis et regnas Deus, per omnia sæcula sæculorum. ℞. Amen.

L'Officiant jette alors de l'eau bénite sur les Vêtements de tête.

Puis, étant revenu au milieu de l'autel, il s'assied tourné vers les Novices

Cependant celles-ci, s'étant toutes levées, se rangent sur deux lignes pour se présenter deux à deux devant l'Officiant, et recevoir de ses mains les vêtements de tête qu'il vient de bénir. En cela, elles se conformeront à ce qui est indiqué plus haut au Cérémonial de la Vêture, page 9; ce qu'elles feront également en se présentant pour recevoir la croix et l'anneau, et pour prononcer leurs Vœux. Seulement, elles observeront de toujours faire une génuflexion au lieu d'une simple inclination ; et elles ne devront point se tenir debout, mais à genoux, pendant que celles qui les précèdent ou les suivent prononcent leurs Vœux.

L'Officiant, étant donc assis et s'étant couvert, reçoit de l'un des Prêtres Assistants les Vêtements bénits qu'il pré-

sente successivement à chaque Novice, en lui disant ces paroles :

Recevez, ma fille, cet ornement de tête, qui doit être pour vous un signe de pudeur et un motif de retenue. Comportez-vous de telle sorte que vous puissiez le représenter sans tache au tribunal de Jésus-Christ, qui, si vous lui êtes fidèle, vous le changera en une couronne de gloire.

Chaque Novice, en recevant de la main du Célébrant ses Vêtements de tête, les baise avec respect. Toutes ensuite se retirent à l'écart, derrière l'autel ou à la sacristie, accompagnées de la Supérieure et de la Maîtresse, pour se revêtir avec leur aide de leurs nouveaux Vêtements de tête. Elles reviennent aussitôt après se remettre à genoux au pied de l'autel.

Pendant ce temps-là l'Officiant, étant allé se placer au coin de l'Épître, y fait la bénédiction des Croix et ensuite celle des Anneaux, comme il suit :

℣. Dominus vobiscum :
℟. Et cum spiritu tuo.

OREMUS.

OMNIPOTENS Deus, qui crucis signum pretioso Filii tui sanguine dedicasti, quique per eamdem crucem Filii tui Domini nostri Jesu Christi mundum redimere voluisti, et per virtutem ejusdem venerabilis crucis humanum genus ab antiqui hostis chirographo liberasti ; te suppliciter exoramus, ut digneris has cruces paterna pietate bene✠dicere, et cælestem eis virtutem et gratiam impertire ; ut quæ eas in passionis et crucis Uni-

geniti tui signum ad tutelam corporis et animæ super se gestaverint, cœlestis gratiæ plenitudinem in eis, et munimen valeant tuæ benedictionis accipere. Quemadmodum virgam Aaron ad rebellium perfidiam repellendam benedixisti, ita et hæc signa tuâ dexterâ bene ✠ dic, et contra omnes diabolicas fraudes virtutem eis tuæ defensionis impendas : ut portantibus illa animæ pariter et corporis prosperitatem conferant salutarem, et spiritualia in eis dona multiplicent. Per eumdem Christum Dominum nostrum. ℟. Amen.

L'Officiant jette de l'eau bénite sur les Croix ; et il bénit les Anneaux en disant :

OREMUS.

CREATOR, et conservator humani generis, dator gratiæ spiritualis, et largitor humanæ salutis ; tu, Domine, emitte bene ✠ dictionem tuam super hos annulos ut quæ eos gestaverint, cœlesti ; virtute munitæ, fidem integram, fidelitatemque sinceram teneant ; sicut sponsæ Christi virginitatis propositum custodiant, et in castitate perpetuâ perseverent. Per Christum Dominum nostrum. ℟. Amen.

L'Officiant jette de l'eau bénite sur les Anneaux ; il revient ensuite au milieu de l'autel, et s'assied, tourné du côté des Novices ; il présente à chacune la Croix

à baiser, et la lui remet entre les mains en disant :

Recevez, ma fille, la Croix de Notre-Seigneur, comme un bouquet de myrrhe, que vous devez porter sur votre poitrine, pour vous servir d'un avertissement perpétuel de l'amour et de la patience avec lesquels vous devez supporter les peines et les afflictions de cette vie, et surtout les travaux de votre état, en union avec Jésus-Christ souffrant.

Alors l'Officiant se levant de son siège se met à genoux sur le premier degré de l'autel ; et le chœur entonne et chante d'un ton solennel, *O Crux ave, spes unica*, etc., pendant quoi, les Novices attachent leur croix sur leur poitrine.

Après quoi, l'Officiant s'étant assis et couvert, toutes les Sœurs demeurant à genoux, les Novices tenant d'une main leur cierge, et de l'autre un papier sur lequel leurs Vœux doivent être écrits et signés par elles, les liront et prononceront à haute voix, distinctement et modestement, chacune l'une après l'autre, en la manière qui suit :

FORMULE DES VŒUX.

Je N..... désirant me consacrer entièrement à Dieu, de mon plein gré et libre volonté, promets et fais vœu à sa Divine Majesté de passer le reste de mes jours dans la pratique de la Pauvreté, Chasteté et Obéissance, au Service des Pauvres, en union de charité, selon les Constitutions et Usages de cet Institut; et ces engagements de ma part irrévocables, je les ai signés de ma main, à

l'Hopital-Général de Montréal, ce ..... du mois de ..... de l'année .....

Chaque Novice lit sa signature et ajoute :

Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

Puis elle remet ses Vœux écrits à l'Officiant, qui les passe à l'un des Prêtres Assistants : celui-ci les plie et les dépose ensuite sur l'autel, où on les laisse jusqu'à la fin de la cérémonie.

Après cela, l'Officiant, demeurant assis et tourné vers les nouvelles Professes, met à chacune l'Anneau, au doigt annulaire de la main droite, en disant :

Recevez, ma Sœur, le sceau de l'alliance spirituelle que vous venez de contracter avec Notre-Seigneur. Qu'il soit pour vous un signe de grâce, un lien de fidélité, et un gage de l'union éternelle qui doit se consommer dans le ciel !

Au nom du Père et du Fils ✠ et du Saint-Esprit.

La Professe après avoir baisé son anneau, répond incontinent :

℟. Ainsi soit-il !

Toutes ayant reçu leur anneau et s'étant remises à genoux, l'Officiant se lève ; et, se tenant debout tourné vers les nouvelles Professes, il dit ou chante sur elles les Oraisons suivantes :

℟. Dominus vobiscum :

℟. Et cum spiritu tuo.

OREMUS.

TE invocamus, Domine sancte, Pater omnipotens, æterne Deus, super has famulas tuas,

quæ tibi voverunt pura mente, mundoque corde servire; ut eas sociare digneris inter illos centum quadraginta quatuor millia, qui virgines permanserunt, et se cum mulieribus non coinquinaverunt; in quorum ore dolus non est inventus: ita, et has famulas tuas facias permanere immaculatas usque in finem. Per immaculatum Dominum nostrum Jesum Christum Filium tuum, qui tecum vivit et regnat in unitate Spiritus Sancti Deus, per omnia sæcula sæculorum. ℟. Amen.

BENE ✠ DICAT vos Conditor cœli et terræ, Deus Pater omnipotens, qui vos eligere dignatus est, ad Beatæ Mariæ Matris Domini nostri Jesu Christi consortium; ut integram et immaculatam virginitatem, quam professæ estis, coram Deo et Angelis ejus conservetis; propositum teneatis; castitatem diligatis; patientiam custodiatis; ut coronam virginitatis accipere mereamini. Per eumdem Dominum nostrum Jesum Christum Filium tuum, qui tecum vivit et regnat, etc. ℟. Amen.

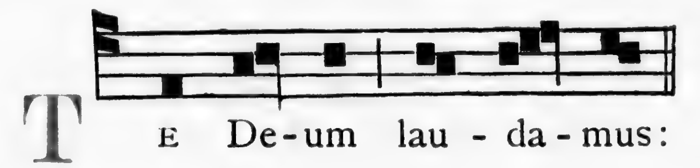
Ces Oraisons étant achevées, les nouvelles Professes, conduites de nouveau par la Supérieure et la Maîtresse des Novices, se retirent deux à deux à leur place première; et l'Officiant continue la sainte Messe.

Pendant la Messe les Sœurs chantent à l'orgue des motets ou des cantiques convenables à la circonstance,

A la Communion les nouvelles Professes s'approchent les premières de la sainte table; et après elles les nouvelles Novices qui ont reçu le saint Habit, s'il y avait le même jour cérémonie de Vêture.

A la fin de la Messe le Celébrant va à la banquette; il y quitte la chasuble et le manipule, et il prend la chape

de la même couleur que la chasuble : puis il vient au pied de l'autel, où il entonne l'hymne *Te Deum*, qui est continuée et chantée par les Sœurs.



Te Dominum confitemur.

Te æternum Patrem * omnis terra veneratur.

Tibi omnes Angeli, * tibi cœli, et universæ potestates :

Tibi Cherubim et Seraphim * incessabili voce proclamant :

Sanctus,

Sanctus,

Sanctus, * Dominus Deus Sabaoth.

Pleni sunt cœli et terra * majestatis gloriæ tuæ.

Te gloriosus * Apostolorum chorus,

Te Prophetarum * laudabilis numerus,

Te Martyrum candidatus * laudat exercitus.

Te per orbem terrarum * sancta confitetur Ecclesia,

Patrem * immensæ majestatis,

Venerandum tuum verum * et unicum Filium,

Sanctum quoque * Paraclitum Spiritum.

Tu rex gloriæ, * Christe.

Tu Patris * sempiternus es Filius.

Tu, ad liberandum suscepturus hominem, * non horruisti Virginis uterum.

Tu, devicto mortis aculeo, * aperuisti credentibus regna cœlorum.

Tu ad dexteram Dei sedes, * in gloriâ Patris.
Judex crederis * esse venturus.
Te ergo quæsumus, tuis famulis subveni, * quos pretioso sanguine redemisti.
Æternâ fac cum sanctis tuis * in gloriâ numerari.
Salvum fac populum tuum, Domine, * et benedic hæreditati tuæ.
Et rege eos, * et extolle illos usque in æternum.
Per singulos dies * benedicimus te.
Et laudamus nomen tuum in sæculum, * et in sæculum sæculi.
Dignare, Domine, die isto * sine peccato nos custodire.
Miserere nostri, Domine, * miserere nostrî.
Fiat misericordia tua, Domine, super nos, * quemadmodùm speravimus in te.
In te, Domine, speravi: * non confundar in æternum.

Le *Te Deum* étant fini, on chante le Verset :

℣. Confirma hoc Deus, quod operatus es in nobis.
℟. A templo sancto tuo, quod est in Jerusalem.

Et l'Officiant chante l'Oraison suivante :

OREMUS.

ACTIONES nostras, quæsumus, Domine, aspirando præveni, et adjuvando prosequere; ut cuncta nostra oratio, et operatio à te semper incipiat, et per te cæpta finiatur. Per Christum Dominum nostrum. ℟. Amen.

On dit ensuite le *Sub tuum*, et le Célébrant se retire à la Sacristie.

REMARQUE. — Lorsque l'Evêque Diocésain ou un autre Evêque officiera à la cérémonie de la Profession, on observera ce qui suit :

1° On mettra un prie-Dieu couvert d'un tapis violet avec le coussin dans le sanctuaire, devant l'autel ; pendant que l'Évêque s'habillera, un des Servants enlevera ce prie-Dieu et le placera à l'écart du côté de l'Évangile ; pendant le chant du *Te Deum*, il le remettra au milieu du sanctuaire.

2° On préparera les ornements sacrés sur l'autel, l'Évêque devant s'en revêtir au bas des degrés, et on déposera d'avance sur la crédence l'aiguillère avec son bassin et le manuterge.

3° Pendant la cérémonie, l'Evêque reçoit et porte la mitre toutes les fois qu'il s'assied ; il porte également la mitre lorsqu'après l'Oraison *Te invocamus etc,....* il donne aux nouvelles Professes la bénédiction par ces paroles : *Benedicat vos conditor cœli et terræ etc.*

Pour donner cette bénédiction, il prend aussi la crosse, de même que pendant que les Novices prononcent leurs vœux.

4° A la Messe, l'Évêque prend encore la mitre pour se laver les mains après l'offertoire et les ablutions : il se couvre aussi de la mitre et prend la crosse pour la bénédiction, comme aux messes solennelles.

5° Après l'Oraison *Actiones nostras etc.....* qui suit le *Te Deum*, on ne récite pas le *Sub tuum* ; mais l'Evê-

que monte à l'autel et donne en chantant la bénédiction solennelle à toute l'assemblée : ainsi se termine à l'Église la cérémonie de la Profession.

CE QUI SE PRATIQUE APRÈS LA MESSE.

Après l'action de grâces, toutes les Sœurs se rendent à la salle de Communauté, dans le même ordre qu'elles en sont venues avant la Messe, pour y donner le baiser de paix aux nouvelles Professes. Pour cette dernière cérémonie on se conformera à ce qui est indiqué plus haut page 12 ; si ce n'est que les nouvelles Professes n'auront point à faire de consécration au Père Éternel.

S'il n'y a point eu le même jour de cérémonie de Vêture, les Sœurs étant rendues à la salle de Communauté, on y récitera seulement trois fois la strophe *Monstra te esse Matrem etc.* ; après quoi, les nouvelles Professes se présenteront à la Supérieure et aux autres Sœurs pour recevoir le baiser de paix, dans l'ordre indiqué ailleurs.



ORAISONS *PRO VIRGINIBUS*,

PROPRES A LA MESSE DE LA CÉRÉMONIE

DE LA PROFESSION.

ORATIO.

DA, quæsumus, Domine, his famulabus tuis, quas castitatis honore dignatus es decorare, inchoati operis consummatum effectum ; et, ut perfectam tibi offerant plenitudinem, initia sua perducere ad finem. Per Dominum nostrum Jesum Christum Filium tuum, qui tecum vivit et regnat in unitate Spiritus Sancti Deus, per omnia sæcula sæculorum. ℟. Amen.

SECRETA.

OBLATIS hostiis, quæsumus, Domine, præsentibus famulabus tuis perseverantiam perpetuæ virginitatis accommoda ; ut apertis januis, summi Regis adventu, regnum cœleste cum lætitia mereantur intrare. Per Dominum nostrum etc.

POSTCOMMUNIO.

DEUS, qui habitaculum tuum in corde pudico fundasti, respice super has famulas tuas, et quæ castigationibus assiduis postulant, tua consolatione percipiant. Per Dominum nostrum etc.

PRIÈRES

POUR LA RÉNOVATION DES VŒUX.

La Rénovation des Vœux a lieu chaque année, au 21 Novembre. Fête de la Présentation de la sainte Vierge : elle se fait ordinairement le matin, avant la Messe de Communauté.

La Cérémonie commence par le chant ou la récitation du *Veni Creator*, avec le verset et l'oraison correspondants (page 3), que l'on fait suivre de la récitation de l'*Ave Maria*.

On termine la Cérémonie par le chant ou la récitation du *Te Deum* avec le verset *Confirma hoc Deus etc.*, et l'oraison *Actiones nostras etc.*, (page 29) ; puis par la récitation du *Sub tuum, etc.*

FORMULE DE LA RÉNOVATION DES VŒUX.

Je, N..., confirme et renouvelle à mon Dieu les Vœux que je lui ai faits pour toute ma vie, de Pauvreté, Chasteté et Obéissance, et de servir les Pauvres, en union de charité, selon les Constitutions et Usages de cet Institut.

Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

FIN.

TABLE.

LITANIES DES SAINTS.

KYRIE eleison:
Ghriste eleison.
Kyrie eleison.
Christe audi nos,
Christe exaudi nos.
Pater de cœlis Deus, miserere nobis.
Fili Redemptor mundi Deus, miserere nobis.
Spiritus sancte Deus, miserere nobis.
Sancta Trinitas unus Deus, miserere nobis.
Sancta Maria, ora pro nobis.
Sancta Dei Genitrix, ora
Sancta Virgo Virginum, ora
Sancte Michael, ora
Sancte Gabriel, ora
Sancte Raphael, ora
Omnes sancti Angeli et Archangeli, orate
Omnes sancti beatorum spirituum Ordines, orate
Sancte Joannes Baptista, ora
Sancte Joseph, ora
Omnes sancti Patriarchæ et Prophetæ, orate
Sancte Petre, ora
Sancte Paule, ora
Sancte Andrea, ora
Sancte Jacobe, ora
Sancte Joannes, ora
Sancte Thoma, ora
Sancte Jacobe, ora
Sancte Philippe, ora
Sancte Bartholomæe, ora
Sancte Matthæe, ora
Sancte Simon, ora
Sancte Thaddæe, ora
Sancte Mathia, ora

Sancte Barnaba,	ora
Sancte Luca,	ora
Sancte Marce,	ora
Omnes sancti Apostoli et Evangelistæ,	orate
Omnes sancti Discipuli Domini,	orate
Omnes sancti Innocentes,	orate
Sancte Stephane,	ora
Sancte Laurenti,	ora
Sancte Vincenti,	ora
Sancti Fabiane et Sebastiane,	orate
Sancti Joannes et Paule,	orate
Sancti Cosma et Damiane,	orate
Sancti Gervasi et Protasi,	orate
Omnes sancti Martyres,	orate
Sancte Sylvester,	ora
Sancte Gregori,	ora
Sancte Ambrosi,	ora
Sancte Augustine,	ora
Sancte Hieronyme,	ora
Sancte Martine,	ora
Sancte Nicolae,	ora
Omnes sancti Pontifices et Confessores,	orate
Omnes sancti Doctores,	orate
Sancte Antoni,	ora
Sancte Benedicte,	ora
Sancte Bernarde,	ora
Sancte Dominice,	ora
Sancte Francisce,	ora
Omnes sancti Sacerdotes et Levitæ,	orate
Omnes sancti Monachi et Eremitæ,	orate
Sancta Maria Magdalena,	ora
Sancta Agatha,	ora
Sancta Lucia,	ora
Sancta Agnes,	ora
Sancta Cæcilia,	ora
Sancta Catharina,	ora

Sancta Anastasia, ora
Omnes sanctæ Virgines et Viduæ, orate
Omnes Sancti et Sanctæ Dei, intercedite pro nobis.
Propitius esto, parce nobis Domine.
Propitius esto, exaudi nos Domine.
Ab omni malo, libera nos Domine.
Ab omni peccato, libera
Ab ira tua, libera
A subitanea, et improvisa morte, libera
Ab insidiis diaboli, libera
Ab ira, et odio, et omni mala voluntate, libera
A spiritu fornicationis, libera
A fulgure et tempestate, libera
A flagello terræmotus, libera
A peste, fame, et bello, libera
A morte perpetua, libera
Per mysterium sanctæ Incarnationis tuæ, libera
Per adventum tuum, libera
Per nativitatem tuam, libera
Per baptismum, et sanctum jejunium tuum, libera
Per crucem, et passionem tuam, libera
Per mortem, et sepulturam tuam, iibera
Per sanctam resurrectionem tuam, libera
Per admirabilem ascensionem tuam, libera
Per adventum Spiritus sancti Paracliti, libera
In die judicii, libera
Peccatores, te rogamus audi nos.
Ut nobis parcas, te rogamus
Ut nobis indulgeas, te rogamus
Ut ad veram pœnitentiam nos perducere digneris, te rogamus
Ut Ecclesiam tuam sanctam regere, et conservare digneris, te rogamus
Ut domnum Apostolicum, et omnes Ecclesiasticos Ordines in sancta Religione conservare digneris, te rogamus

Ut inimicos sanctæ Ecclesiæ humiliare
digneris, te rogamus
Ut regibus et principibus christianis pacem et veram concordiam donare
digneris, te rogamus
Ut cuncto populo christiano pacem et unitatem largiri digneris, te rogamus
Ut nosmetipsos in tuo sancto servitio confortare et conservare digneris, te rogamus
Ut mentes nostras ad cœlestia desideria erigas, te rogamus
Ut omnibus benefactoribus nostris sempiterna bona retribuas, te rogamus
Ut animas nostras, fratrum, propinquorum, et benefactorum nostrorum ab æternâ damnatione eripias, te rogamus
Ut fructus terræ dare et conservare digneris, te rogamus
Ut omnibus fidelibus defunctis requiem æternam donare digneris, te rogamus
Ut nos exaudire digneris, te rogamus
Fili Dei, te rogamus

Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, parce nobis, Domine.

Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, exaudi nos, Domine.

Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, miserere nobis.

Christe audi nos.

Christe exaudi nos.

Kyrie eleison.

Christe eleison.

Kyrie eleison.

Pater noster, etc., etc. — ℣. *Exultabunt,etc.* (page 11.)

IMPRIMATUR: Marianopol. 9 Dec., 1882.
L. A. MARECHAL, V. G.

nus

mus

mus

mus

mus

mus

mus

amus

amus
amus
amus
nobis,

i nos,

nobis.

age 11.)

HAL, V. G.